

Avis important concernant les modifications qui seront apportées aux comptes de carte de crédit American Express^{MD*} de la Banque Scotia et Visa* de la Banque Scotia pour particuliers et petites entreprises, et au Programme Points-bonis Scotia^{MD}, à compter du 1^{er} avril 2021.

Nous vous remercions de choisir de faire affaire avec nous. Nous cherchons toujours de nouvelles façons pour améliorer l'expérience bancaire et répondre aux besoins quotidiens de notre clientèle.

Nous apportons des modifications à certains autres frais qui s'appliquent aux comptes de carte de crédit American Express et Visa de la Banque Scotia (individuellement, un « compte ») pour particuliers et petites entreprises. Nous apportons aussi des modifications aux conditions et aux modalités d'échange du Programme Points-bonis Scotia (le « programme »).

Le présent avis souligne les changements qui s'appliquent à votre compte et au Programme Points-bonis Scotia. Veuillez le lire attentivement et en conserver une copie pour vos dossiers.

Modifications qui seront apportées à certains autres frais à compter du 1^{er} avril 2021

- Certains autres frais, y compris des frais relatifs aux avances de fonds et aux offres de taux promotionnel (plus amplement décrits dans le présent avis) passent de **3,50 \$** ou de **4,00 \$** (selon le cas) à **5,00 \$**. Tous les autres frais ne changent pas.

Modifications qui seront apportées aux conditions et aux modalités d'échange du Programme Points-bonis Scotia à compter du 1^{er} avril 2021

- La Clause « J : Modifications du programme » est modifiée et comprend une clause qui s'applique aux modifications du programme à l'intention des résidents du Québec.
- Les modalités d'échange de points prévues par le programme pour obtenir un crédit ou des articles des catalogues Apple et Best Buy sont modifiées. Cette modification ne s'applique pas aux résidents du Québec.

Veuillez vous reporter au ou aux tableaux comparatifs du **Résumé des modifications** figurant ci-après dans le présent avis pour obtenir des renseignements complets sur toutes les modifications qui s'appliqueront à votre compte et au document d'information, ainsi qu'au Programme Points-bonis Scotia.

Votre satisfaction nous tient à cœur

Nous sommes fiers d'offrir des conseils d'expert et un excellent service et nous sommes toujours à la recherche des solutions qui conviennent le mieux à notre clientèle. Si vous êtes d'avis que ces modifications ne répondent pas à vos besoins, vous pouvez, dans les 30 jours de la prise d'effet des modifications, fermer votre compte sans frais supplémentaires ni pénalité et discuter à ce moment-là des options de paiement concernant le solde impayé de votre compte. Si vous avez des questions, veuillez visiter le **banquescotia.com/changementscr** ou passer à votre succursale locale. Vous pouvez également communiquer avec notre équipe responsable des cartes de crédit pour petites entreprises au 1-877-552-5522, du lundi au jeudi de 9 h à 23 h (HE), le vendredi de 9 h à 22 h (HE) et le samedi de 10 h à 18 h (HE), ou avec notre équipe responsable des cartes de crédit pour particuliers au 1-888-999-7185. Nous serons heureux de vous aider.

Nous vous remercions de choisir la Banque Scotia pour combler vos besoins en matière de services bancaires.

Résumé des modifications :

Modifications qui seront apportées au compte et au document d'information qui s'appliquent au compte :

Vous trouverez ci-après un résumé des principales modifications (soulignées pour les mettre en évidence) apportées aux frais mentionnés dans le document d'information qui s'appliquent à votre compte aux dates indiquées ci-après.

Certains autres frais seront modifiés à compter du 1^{er} avril 2021, tel qu'il est décrit ci-après.	
Frais en vigueur – jusqu'au 31 mars 2021	Modifications à compter du 1^{er} avril 2021 (les modifications sont <u>soulignées</u>)
<p>Frais portés au compte le jour où l'opération est effectuée (sauf indication contraire) :</p> <p>Frais d'avance de fonds (pour chaque avance) :</p> <ul style="list-style-type: none">à la Banque Scotia ou à toute institution financière au Canada : 3,50 \$à un guichet automatique de la Banque Scotia au Canada : 3,50 \$à un guichet automatique d'une autre institution financière que la Banque Scotia au Canada affichant le symbole <i>Interac+</i> : 3,50 \$à un guichet automatique de l'Alliance GAB mondiale en dehors du Canada : 3,50 \$opération en quasi-espèces : 4,00 \$transfert de solde : 3,50 \$ pour chaque transfert de solde traité par la Banque Scotia (pour les transferts à des comptes auprès de la Banque Scotia ou auprès d'institutions qui ne sont pas des institutions financières) <p>• Frais pour taux promotionnel : 3 % (à moins qu'ils ne soient annulés ou réduits dans le cadre de l'offre) du montant de chaque opération effectuée en vertu d'une offre de taux promotionnel dont vous bénéficiez (frais minimum de 3,50 \$). Un taux promotionnel s'entend d'un taux d'intérêt qui est inférieur aux taux d'intérêt annuels privilégiés dont vous bénéficiez. Les offres de taux promotionnel peuvent s'appliquer aux avances de fonds, aux transferts de solde ou aux Chèques de Carte de crédit Scotia. Les frais exacts associés au taux promotionnel vous seront communiqués en même temps que l'offre.</p> <p>• Frais pour Chèque de Carte de crédit Scotia : 3,50 \$. Ces frais sont imputés à votre compte pour chaque opération effectuée au moyen d'un Chèque de Carte de crédit Scotia.</p>	<p>Frais portés au compte le jour où l'opération est effectuée (sauf indication contraire) :</p> <p>Frais d'avance de fonds (pour chaque avance) :</p> <ul style="list-style-type: none">à la Banque Scotia ou à toute institution financière au Canada : 5,00 \$à un guichet automatique de la Banque Scotia au Canada : 5,00 \$à un guichet automatique d'une autre institution financière que la Banque Scotia au Canada affichant le symbole <i>Interac+</i> : 5,00 \$à un guichet automatique de l'Alliance GAB mondiale en dehors du Canada : 5,00 \$opération en quasi-espèces : 5,00 \$transfert de solde : 5,00 \$ pour chaque transfert de solde traité par la Banque Scotia (pour les transferts à des comptes auprès de la Banque Scotia ou auprès d'institutions qui ne sont pas des institutions financières) <p>• Frais pour taux promotionnel : 3 % (à moins qu'ils ne soient annulés ou réduits dans le cadre de l'offre) du montant de chaque opération effectuée en vertu d'une offre de taux promotionnel dont vous bénéficiez (frais minimum de 5,00 \$). Un taux promotionnel s'entend d'un taux d'intérêt qui est inférieur aux taux d'intérêt annuels privilégiés dont vous bénéficiez. Les offres de taux promotionnel peuvent s'appliquer aux avances de fonds, aux transferts de solde ou aux Chèques de Carte de crédit Scotia. Les frais exacts associés au taux promotionnel vous seront communiqués en même temps que l'offre.</p> <p>• Frais pour Chèque de Carte de crédit Scotia : 5,00 \$. Ces frais sont imputés à votre compte pour chaque opération effectuée au moyen d'un Chèque de Carte de crédit Scotia.</p>

La Banque se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler certains frais.

Modifications apportées aux conditions du Programme *Points-bonis Scotia* :

Les conditions du Programme <i>Points-bonis Scotia</i> seront modifiées à compter du 1^{er} avril 2021, tel qu'il est décrit ci-après.	
Clause J actuelle – Modifications du programme (en vigueur jusqu'au 31 mars 2021)	Modifications de la clause J – Modifications du programme (à compter du 1^{er} avril 2021 et les modifications sont soulignées)
<p>J. Modifications du programme</p> <p>La Banque Scotia se réserve le droit de modifier, d'annuler, de suspendre ou de proroger la totalité ou une partie des conditions du programme <i>Points-bonis Scotia</i> en donnant un préavis de 30 jours, y compris ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• le montant des points obtenus ou échangés dans le cadre du programme;• la valeur des points;• les articles/services admissibles ou non à l'échange de points;• le moment et le destinataire d'un transfert de points;• la période disponible pour l'échange de points; ou• les frais applicables au programme, y compris les frais de réservation. <p>En cas d'annulation du programme, le titulaire principal sera avisé et il pourra échanger ses points inutilisés au cours des 60 jours suivant la date de l'annulation du programme, sous réserve que son (ses) compte(s) de programme soi(en)t en règle¹.</p>	<p>J. Modifications du programme</p> <p>La Banque Scotia se réserve le droit de modifier, d'annuler, de suspendre ou de proroger la totalité ou une partie des conditions du programme <i>Points-bonis Scotia</i> en donnant un préavis de 30 jours <u>au titulaire principal de la carte, par la poste, en ligne ou à votre dernière adresse de courriel que nous avons, y compris en affichant un avis sur le site <i>Points-bonis Scotia</i> où se trouvent les présentes conditions.</u></p> <p><u>Les modifications peuvent comprendre l'un ou l'autre des éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• le montant des points obtenus ou échangés dans le cadre du programme;• la valeur des points <u>et les types de points ou autres récompenses que vous pouvez obtenir;</u>• les articles/services admissibles ou non à l'échange de points;• le moment et le destinataire d'un transfert de points;• la période disponible pour l'échange de points; ou• les frais applicables au programme, y compris les frais de réservation. <p>Pour les résidents du Québec seulement :</p> <p><u>Nous vous remettrons un avis écrit de toute modification mentionnée ci-dessus, indiquant expressément les nouvelles dispositions et/ou les dispositions modifiées du programme, entre 60 et 90 jours avant la prise d'effet de la modification.</u></p> <p><u>Si vous n'acceptez pas l'une ou l'autre des modifications, vous pouvez fermer votre compte, sans frais ni pénalité, dans les 30 jours de la date de prise d'effet de la modification.</u></p> <p>Avis d'annulation : En cas d'annulation du programme, le titulaire principal de la carte sera avisé (<u>de la même façon que nous donnons avis des autres modifications décrites ci-dessus</u>) et il pourra échanger ses points inutilisés au cours des 60 jours suivant la date de l'annulation du programme, sous réserve que son (ses) compte(s) de programme soi(en)t en règle¹.</p>

Les modifications suivantes s'appliqueront aux *Points-bonis Scotia* requis pour échanger des points contre des articles des catégories mentionnées ci-après (ces modifications ne s'appliquent pas aux résidents du Québec) :

Le nombre de *Points-bonis Scotia* que vous devez échanger aux termes du programme est modifié à compter du 1^{er} avril 2021 en ce qui concerne :

- l'échange de *Points-bonis Scotia* contre un crédit
- l'échange de *Points-bonis Scotia* contre des articles des catalogues Apple et Best Buy

Le nombre de ***Points-bonis Scotia* requis pour obtenir un crédit** sera modifié comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Veuillez noter que l'échange de *Points-bonis Scotia* contre un crédit d'une valeur de moins de 100 \$ CA ne sera pas modifié.

Valeur pécuniaire (\$ CA)	Points requis (jusqu'au 31 mars 2021)	Points requis (à compter du 1 ^{er} avril 2021)
100 \$	14 000	14 500
150 \$	21 000	21 500
300 \$	37 500	43 000
500 \$	62 500	71 500

Le nombre de *Points-bonis Scotia* requis pour obtenir des articles des catalogues Apple et Best Buy sera modifié. Il vous faudra 145 points par tranche de 1 \$, plutôt que les 127 points par tranche de 1 \$ actuellement exigés.

Veuillez vous rendre au scotiarewards.com pour obtenir les conditions actuelles du programme.

Si vous avez des questions, veuillez consulter notre **Foire aux questions au scotiarewards.com** ou nous appeler au 1-800-665-2582, du lundi au vendredi de 8 h à 21 h (HE) ou le samedi de 8 h à 17 h HE.

MD Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse.

MD* American Express est une marque de service déposée d'American Express.

Ce programme de carte de crédit est mis en place et administré par La Banque de Nouvelle-Écosse en vertu d'une licence accordée par American Express.

* Visa Int./Utilisation sous licence.

+ Interac Inc. est propriétaire de la marque Interac. La Banque de Nouvelle-Écosse usager autorisé de la marque.

MC et © Apple Inc., 2021. Tous droits réservés.

© Best Buy Canada Ltée, 2021. Tous droits réservés.